



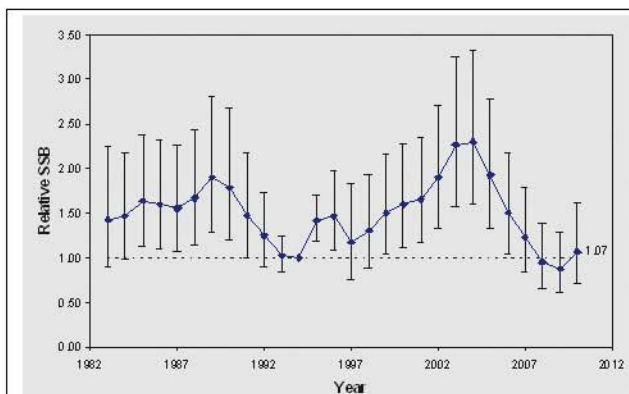
Morue de l'Atlantique nord ouest (3Ps)

2011

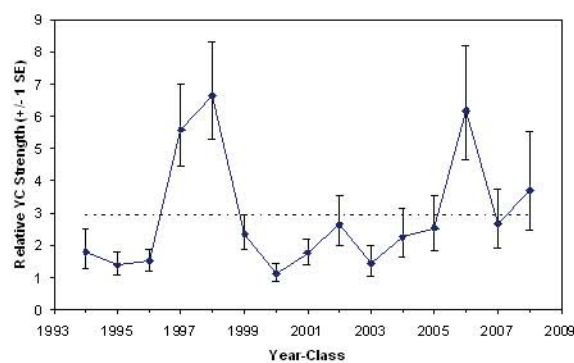
Pêcherie du plateau continental
Principal métier : chalut démersal 'mixte'
La France contribue à environ 15% des débarquements totaux.

Il n'existe pas d'évaluation analytique basée sur la matrice des captures, cette dernière étant estimée peu fiable, des biais sont suspectés tant à la hausse qu'à la baisse dans la série historique des débarquements (sur ou sous déclarations, rejets non comptabilisés). De plus la procédure de comptabilisation des captures commerciales a radicalement changé en 1997, à la réouverture de la pêche après le moratoire d'août 1993.

Le diagnostic repose donc majoritairement sur les indices des campagnes scientifiques.



Evolution de l'indice relatif de biomasse de géniteurs
(Source MPO-Ifremer 2010)



Indice relatif normalisé de l'abondance des cohortes

B_{2010}/B_{pa}	Tendance B	F_{2009}/F_{pa}	Tendance F	F_{2009}/F_{msy}
1.07	↘+	?	?	?

Depuis la réouverture de la pêche en 1997, le stock a été alimenté par une succession de cohortes d'un niveau d'abondance fluctuant : 4 fortes cohortes seulement : 1989, 1990, 1997 et 1998. Actuellement, on capture encore les cohortes 97 et 98, mais les cohortes suivantes étant d'un niveau d'abondance en dessous de la moyenne, la biomasse est en forte baisse entre 2004 et 2009. Cependant la cohorte de 2006 est forte et la biomasse est prévue augmenter dans l'hypothèse du maintien de la mortalité totale au niveau actuel.

Il n'existe pas de point de référence absolu de biomasse, mais un point « limite » a été identifié, correspondant à la valeur de biomasse la plus faible enregistrée après lequel un rétablissement a eu lieu (1994). Dans le contexte CIEM, on parlerait d'un Bpa.

Le TAC est actuellement de 11 500 t, 15.6 % de ce TAC étant attribué à la France (St-Pierre et Miquelon) en vertu des accords franco-canadiens de 1994.